

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

**AUTORITE CONTRACTANTE : AGENCE DES TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA (AGETIB)**

N° Réf : 59/18/EA/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	14
b-	Préparation du marché	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu	15
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
e-	Dossier d'appel à concurrence	15
f-	Présentation des offres	15
g-	Réception des offres.....	16
h-	Ouvertures des offres	16
i-	Evaluation des offres et attribution	16
j-	Approbation des travaux de la CAM	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	17
a-	Réception et règlement du marché.....	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	18
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	18
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	18
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	19
IV.	ANNEXES	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de l'**Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina** (AGETIB) a été marquée par la passation de **44 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 15 221 696 926** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **7 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 4 880 111 061**, soit un taux de représentativité de **15,91%** en termes de volume des marchés et **32,06%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant (FCFA)	Volume	Montant (FCFA)		
Total Marché	44	15 221 696 926	7	4 880 111 061	15,91	32,06

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de l'autorité contractante de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions règlementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Directeur Général de l'Agence des Travaux
d'Infrastructures du Burkina (AGETIB)

A

Monsieur le

Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 21% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour plus 77% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (AOR, DC, CC, ED, EDS, Avenants). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	04 irrégularités par rapport au code des marchés publics.
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	16 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics.
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Pas d'anomalies relevées sur les 9 (R1 à R9) attendues soit un pourcentage de conformités satisfaisant</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais n'a pas révélé d'anomalie. (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation respective de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et de la structure en charge du contrôle à priori pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R4

Observations

- ✓ Sur l'existence d'un acte de désignation de la PRM au titre de l'exercice sous revue (art 10 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)
 - En plus de la PRM mandatée par l'autorité contractante, le DG est également désigné PRM et exerce en tant que tel dans le processus de passation des marchés (notamment la présidence de la CAM dans les DAO), ce qui est contraire à l'article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID. En effet, nous constatons qu'au sein de l'AGETIB, il y a deux (02) PRM, le spécialiste en passation des marchés recruté (une note de service existe pour sa prise de fonction) et le Directeur Général (la note de désignation du DG en tant que PRM ne nous est pas parvenue).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que :

- la PRM nommée exerce ses fonctions, c'est-à-dire celles d'assurer la présidence de la CAM conformément aux dispositions en vigueur.

3.1.2. Organisation de la PRM

R5 à R10

Observations

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Absence dans les dossiers de marchés archivés à la PRM des preuves de leur paiement (factures, attachements, ordres de virement...). En effet, les preuves de paiement sont séparément conservées par le gestionnaire de crédit (la DAF de l'AGETIB) ;

- Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393). Les états mensuels consolidés ne sont pas transmis à la DGCMEF

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur et la mise en place d'un système d'archivage électronique ;
- l'élaboration des états statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue ;
- la transmission des états mensuels consolidés à la DGCMEF

3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 21%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC) (*cf. marché N°6*)

- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (*cf. marché N°6*)
- Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI (*cf. marché N°7*)
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (*cf. marché N°4 et 5*)
- Avis de crédits, les états contradictoires (*cf. marché N°1 à 7*)
- Etat de liquidation des pénalités de retard (*cf. marché N°2, 5, et 7*)
- Caution de bonne exécution (*cf. marché N°7*)
- Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive (*cf. marché N°7*)
- Décharges des lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants) (*cf. marché N°7*)
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants (*cf. marché N°7*)
- Plans de recollement (*cf. marché N°1 et 2*)
- PV de réunion de chantier (*cf. marché N°1 et 2*)

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

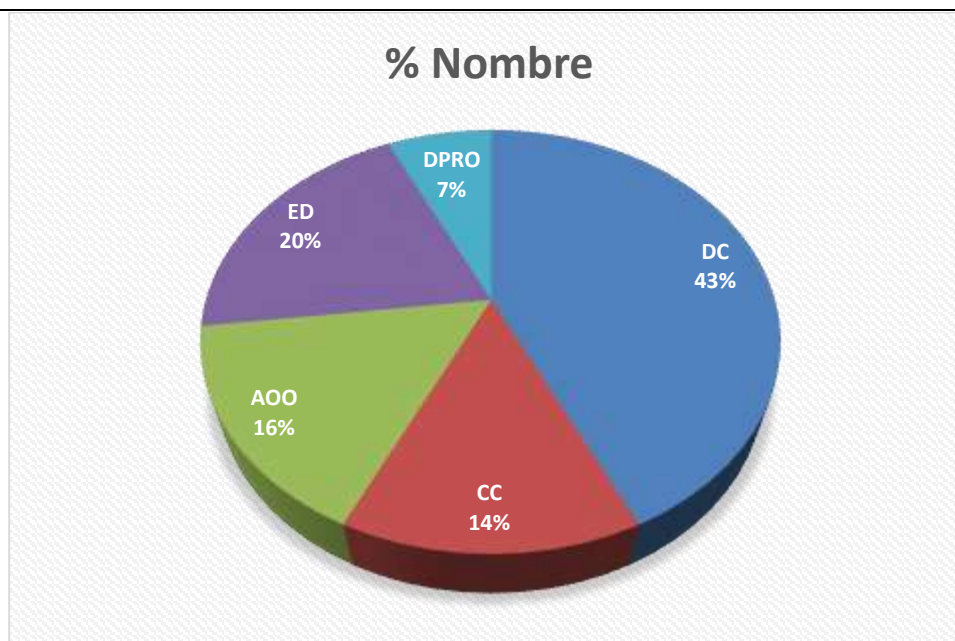
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DC	19	43%
CC	6	14%
AOO	7	16%
ED	9	20%
DPRO	3	7%
Total	44	100

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé pour plus **77%** de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (la demande de cotation formelle (DCF) pour passer 43% de ses marchés publics, la CC pour 14%, l'ED pour 20%). Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle a été utilisée à hauteur de 23% [16% (AOO) +7% (DPRO)] des marchés au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés (FCFA)
AOO	2	3 874 430 757
CC	1	5 300 000
ED	2	16 888 000
DPRO	1	977 799 500
DC	1	5 692 804
Total sélectionné	7	4 880 111 061
Total communiqué	44	15 221 696 926
%	15,91	32,06

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **sept (07) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 4 880 111 061**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé que les besoins relatifs au fonctionnement de l'AC (hormis les marchés passés en MOD qui sont prévus dans la convention MOD) ne sont pas formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à recueillir à l'avenir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;

b- Préparation du marché

R9 à R11

Pas d'anomalies

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les documents relatifs aux autorisations et conditions de recours aux ED.

Les commentaires de la mission sur l'avis de conformité de la DG-CMEF notamment en ce qui concerne le motif de recours à l'entente directe se présentent comme ci-après :

Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
Acquisition de carburant au profit de l'Agetib	Les prix unitaires des biens sont règlementés	Station d'essence	Avis favorable de la DG-CMEF	La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents relatifs aux autorisations et conditions de recours aux ED soumis à son appréciation	Les prix du carburant sont règlementés

Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
Insertion d'une page publicitaire sur les activités de l'Agetib dans l'agenda de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) 2019	La prestation ne peut être confiée qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques	AGENDA de l'ARCOP	Avis favorable de la DG-CMEF	La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents relatifs aux autorisations et conditions de recours aux ED soumis à son appréciation	Les prix prévus dans la mercuriale relatifs à la prestation d'insertion publicitaire (presse écrite) ne sont pas respectés

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOA (appel d'offres accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable.

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé que le mode d'identification des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante n'est pas clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour les marchés n°5 & 7 passés par la consultation de consultants et la demande de cotation.

Recommandation

Il faut noter que la réglementation n'a pas expressément exigé de constituer un répertoire de fournisseurs agréés. Hormis l'existence d'agrément dans le domaine concerné par la prestation, les seules conditions prévues aux articles 68 et 72 du décret n°2017-0049 sont que les fournisseurs soient qualifiés ou qu'ils exercent dans ledit domaine conformément aux dispositions en vigueur. Cependant, pour des raisons de bonne pratique, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les dossiers d'appel à concurrence.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

g- Réception des offres

R54 à R56

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment le registre des offres des marchés passés.

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence au niveau du PV d'ouverture de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures audités (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- Non mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID);
- Absence des avis des observateurs pour toutes les séances d'ouverture et de délibération relatives aux procédures auditées au titre de l'exercice 2018. (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)
- Absence de déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM &SCT)

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon textuelle dans le PV d'ouverture des offres ;
- la mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai ;
- l'avis des observateurs pour toutes les séances d'ouverture et de délibération relatives aux procédures audités au titre de l'exercice 2018.
- La déclaration d'impartialité à faire signer par les membres des commissions (CAM &SCT)

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

-
- La revue des rapports d'évaluation de la SCT révèle que la validation des résultats d'évaluation des offres des soumissionnaires est soumise au vote des trois membres qui composent la SCT au lieu d'un consensus sur la qualité et la partie technique des propositions. Cette pratique (vote des membres de la SCT) n'est pas prévue dans les dispositions du code des marchés en vigueur. Par ailleurs, il faut noter que les trois personnes qui composent la SCT sont : le chef projet et son assistant en plus de la PRM. Cette situation a d'office une incidence sur les résultats du vote (soit 2/3). (*cf. marché N°1, 2, 6*)
 - Non signature du PV de délibération de la CAM par tous les membres présents (art 12 de l'arrêté 2017_392) (*cf. marchés N°1,2 et 6*)
 - Signature du PV de délibération de la CAM par les observateurs. En effet, les observateurs ne doivent pas apposer leur signature sur les PV de la CAM compte tenu de leur position d'impartialité conformément à la réglementation en vigueur. (*cf. marchés N°1, 2 et 6*) (art 12 de l'arrêté 2017_392)
 - Les soumissionnaires dont les pièces administratives sont absentes ou non valides n'ont pas été invités à les produire (article 4 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (*cf. marchés N°4*)

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à :

- la validation des résultats d'évaluation des offres des soumissionnaires par la SCT non par voie de vote de ses membres mais sur un consensus basé sur la qualité et la partie technique des offres ;
- la signature du PV de délibération de la CAM par tous les membres présents ;
- la non signature du PV de délibération de la CAM par les observateurs qui sont censés être neutres ;
- l'invitation systématiquement les soumissionnaires dont les pièces administratives sont absentes ou non valides à les produire.

j- Approbaton des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des contrats signés et approuvés soumis à son appréciation.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Non-conformité de la composition de la commission de réception mise en place (art 23 à 25, 161 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID). En effet, la commission de réception qui s'est chargée de réceptionner la prestation ne s'est pas faite adjoindre une personne ressource (technicien informatique) capable d'apprécier la qualité des travaux comme prévu. (*cf. marchés N°7*) (acquisition, installation et configuration d'un serveur en faveur d'AGETIB)

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à :

- La conformité de la composition de la commission de réception mise en place comme prévu dans les clauses contractuelles.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission n'a pas relevé d'anomalie sur le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur.

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Travaux confortatifs dans le cadre des travaux de construction et de bitumage de la route Ouagadougou (arrondissement 6) Komsilga dans la Région du centre	404 789 560	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a effectué un déplacement in situ. Cette visite a été matérialisée par la prise des vues photographiques des travaux réalisés. Nous n'avons pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique des travaux réalisés. (Confère Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vue photographique en annexe)

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte lors de l'exercice passé sous revue au regard des informations collectées.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA
1	N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00001	22/01/2018	Acquisition de fournitures de bureaux et consommables informatiques	DC	F	0096707 W	Rhelia Services	5 098 725
2	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00002	06/02/2018	Travaux confortatifs dans le cadre des travaux de construction et de bitumage de la route ouagadougou (arrondissement 6) Komsilga dans la Région du centre	AOO	T	00001050 W	GRUPEMENT OK/SGTM/GC	404 789 560
3	N°SE-Agetib/00/02/07/00/2018/00003	27/03/2018	Recrutement du personnel complémentaire de l'Agetib	CC	PI	00000113 C	YONS ASSOCIATES	1 106 284
4	N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00004	18/04/2018	Fourniture de matériels et consommables informatiques au profit de l'Agetib	DC	F	00001877 L	Etablissement Zongo Harouna (EZOH)	9 749 160
5	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00005	01/06/2018	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 5)	AOO	T	00013515 L	GLOBEX CONSTRUCTION	3 469 641 197
6	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00006	01/06/2019	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 2)	AOO	T	00034734 U	Groupement SEG-NA BTP/GJF/SARL/BE CO SA	2 547 704 665
7	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00007	01/06/2018	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 3)	AOO	T	00010123 T	Société NARE ET FRERES (SONAF) SA	2 481 666 496
8	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00008	01/06/2018	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 4)	AOO	T	00056300 F	ATP-SA/ALPHA SERVICE-SARL	2 222 099 385
9	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00009	05/06/2018	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 5)	AOO	T	00059331 L	Groupement GER-SA/BANGBA CONSTRUCTION	1 446 543 889
10	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00010	08/06/2018	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 6)	AOO	T	00001150 A	Groupement GTB/ETPS/GERBA -TP Sarl	1 178 323 621
11	N°SE-Agetib/00/02/09/00/2018/00011	28/06/2019	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 2 et 3)	DPRO	T	00030156 T	Groupement CETRI/OZED Ingénieurs	201 000 000

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA
12	N°SE-Agetib/00/02/09/00/2018/00012	12/06/2018	Contrôle et surveillance des Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 1 et 4)	DPRO	PI	00012178 S	Groupement CAEM/BECOTEX	227 000 000
13	Marché à ordre de commande N°SE-Agetib/00/01/09/00/2018/00013	20/08/2018	Acquisition de carburant au profit de l'Agetib	ED	F	00002271 X	TOTAL BURKINA	15 000 000
14	N°SE- Agetib/00/02/07/00/2018/00014	05/12/2018	Audit et certification des comptes de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib)	CC	PI	00002587 S	PANAUDIT - BURKINA	4 000 000
15	Marché à ordre de commande N°SE/00/01/04/00/2018/00015	14/08/2018	Entretien et maintenance, acquisition des pièces de rechange et réparation des véhicules de l'Agetib	DC	SC	00025955 S	AS Garage	3 672 025
16	BON DE COMMANDE N°SE/00/01/09/00/2018/00015	09/08/2018	Couverture médiatique de la visite d'infrastructures routières du 11 décembre 2018 dans la région du Centre Sud le vendredi 10 août 2018	ED	SC	00048993 T	BURKINA info	250 000
17	BON DE COMMANDE N°SE/00/01/09/00/2018/00016	23/08/2018	Couverture médiatique de l'atelier de restitution des rapports provisoires des études de faisabilité technico-économique, environnementales et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route communautaire CU2a Bobo Dioulasso-Orodara-Frontière du Mali, le vendredi 24 août 2018 à Orodara (Province du KénéDougou)	ED	SC	00006085 M	RTB/HAUTS BASSINS	250 000
18	BON DE COMMANDE N°SE/00/01/09/00/2018/00017	23/08/2018	Couverture médiatique de l'atelier de restitution des rapports provisoires des études de faisabilité technico-économique, environnementales et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route communautaire CU2a Bobo Dioulasso-Orodara-Frontière du	ED	SC	00000768 V	Les Editions Sidwaya	177 500

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA
			Mali, le vendredi 24 août 2018 à Orodara (Province du Kéné Dougou)					
19	BON DE COMMANDE N°SE/00/01/09/00/2018 /00018	23/08/2018	Couverture médiatique de l'atelier de restitution des rapports provisoires des études de faisabilité technico-économique, environnementales et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route communautaire CU2a Bobo Dioulasso-Orodara-Frontière du Mali, le vendredi 24 août 2018 à Orodara (Province du Kéné Dougou)	ED	SC	00017069 T	Les Editions Le Pays	212 400
20	BON DE COMMANDE N°SE/00/01/09/00/2018 /00019	23/08/2018	Couverture médiatique de l'atelier de restitution des rapports provisoires des études de faisabilité technico-économique, environnementales et d'avant-projet détaillé des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route communautaire CU2a Bobo Dioulasso-Orodara-Frontière du Mali, le vendredi 24 août 2018 à Orodara (Province du Kéné Dougou)	ED	SC	00025627 J	Le faso.net	177 000
21	N°SE- Agetib/00 /02/07/00/2018/00020	30/08/2018	Supervision à pied d'œuvre des travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 à Manga	CC	PI	00100481 X	TIENDREBEOGO Amadou	2 100 000
22	N°SE- Agetib/00 /02/07/00/2018/00021	07/09/2018	Supervision à pied d'œuvre des travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 à Manga	CC	PI	00109532 P	TIENDREBEOGO Rakiswilgda. Roland	2 120 000
23	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00 /01/04/00/2018/00022	17/09/2018	Acquisition de pièces de rechange et vidange d'un groupe électrogène de 60 KVA au profit de l'Agetib	DC	F	00092841 M	Société des Travaux d'Equipements Electriques (STEEL Sarl)	965 000
24	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00 /01/04/00/2018/00025	16/10/2018	Entretien des climatiseurs de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib)	DC	SC	00092841 M	Société des Travaux d'Equipements	142 500

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA
							Electriques (STEEL Sarl)	
25	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00026	26/09/2018	Entretien et nettoyage des locaux de l'Agence des Travaux d'Infrastructures duBurkina (Agetib)	DC	SC	00045534 X	B&K Corporate Finance	760 170
26	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00026	16/10/2018	Paramétrage des congés payés sur le logiciel SAGE PAIE	DC	SC	0000799 X	Djago-Informatique	590 000
27	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00027	26/09/2018	Sécurité et gardiennage des locaux de l'Agence des Travaux d'Infrastructures duBurkina (Agetib)	DC	SC	00008805 F	Société Générale de Surveillance – Burkina Faso (SOGES-BF)	899 995
28	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00029	17/10/2018	Acquisition de matériels divers	DC	F	00091487 R	INCHALLAH MULTI – SERVICES (IMS)	584 400
29	Marché N°SE-Agetib/00/02/07/00/2018/00030	17/10/2018	Relecture du manuel de procédures techniques et des statuts du personnel de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib)	CC	PI	00113482 A	GNESSIEN Moumounou	3 900 000
30	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00031	30/10/2018	Acquisition d'appareils photo avec accessoires	DC	F	00090213 Y	New Tech Burkina (NTB)	570 000
31	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00032	02/11/2018	Maintenance informatique	DC	SC	00081098 A	MELCHIS Sarl	926 000
32	Marché N°SE-Agetib/00/01/09/00/2018/00032	16/10/2018	Insertion d'une page publicitaire sur les activités de l'Agetib dans l'agenda de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) 2019	ED	SC	00075136 K	AFRIQUE PUBLI-CONSEIL (APC)	1 888 000
33	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00/02/09/00/2018/00033	13/11/2018	Inscription de deux (02) chauffeurs à la formation à Koudougou sur le thème : « Le métier de chauffeurs et ses exigences »	ED	PI	00036459 U	Cabinet Eminence Afrique Sarl	472 000
34	BON DE COMMANDE N°SE/00/01/09/99/2018/00033	02/11/2018	Achat de billet d'avion Ouaga-Abidjan-Ouaga	ED	F	00000338 R	Satguru Travels	394 800

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA
35	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00 /01/04/00/2018/00034	03/12/2018	Acquisition et installation de stores au profit de l'Agetib	DC	F	00037492 H	EDISAT & SON	390 000
36	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00 /01/04/00/2018/00035	04/12/2018	Acquisition de gadget et Branding de Pick-up pour la participation de l'AGETIB au défilé du 11 Décembre 2018	DC	F	00065321 E	SYMBOLE	634 500
37	N°SE- Agetib/00 /02/07/00/2018/00036	13/12/2018	Refonte, hébergement et maintenance de son site Internet plus la mise en place d'une messagerie professionnelle hébergée au profit de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib)	CC	PI	000114623 L	BALIMA Tangui	5 300 000
38	BON DE COMMANDE N°SE-Agetib/00 /01/04/00/2018/00037	19/12/2018	Acquisition de mobiliers de bureau au profit de l'Agetib	DC	F	00086453 F	Compagnie Générale des Travaux du Faso (CGTF SARL)	998 000
39	N°SE-Agetib/00 /02/05/99/2018/00038	14/12/2018	Etudes techniques, économique, d'impact environnemental et social, de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, tronçon Bobo-Dioulasso-Banfora-frontière Côte d'Ivoire (Cu7b), longue d'environ 200 kilomètres au Burkina Faso	DPRO	PI	00041910 U	AIC-PROGETTI/ACE	977 799 500
40	N°SE-Agetib/00 /01/04/00/2018/00039	24/12/2018	Acquisition de consommable bureautique	DC	F	00036287 R	Global Business Solutions SARL (GBS)	318 600
41	N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00040	26/12/2018	Acquisition de fauteuils au profit de l'Agetib	DC	F	00037871 M	PLANETE Meubles	3 156 500
42	N°SE-Agetib/00 /01/04/00/2018/00041	19/12/2018	Location de salle, fourniture de pause-café dans le cadre de la session ordinaire et extraordinaire du Conseil d'Administration (CA)	DC	SC	00047461 D	Ramadan Pearl Hôtel (RPH)	531 000
43	N°SE-Agetib/00 /01/04/99/2018/00042	27/12/2018	Location de salle, fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de la session ordinaire du comité de suivi du Projet de construction de l'autoroute Yamoussoukrou-Ouagadougou	DC	SC	00022396 X	Hôtel Résidence Prestige Sarl	221 250

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du titulaire	Montant F CFA
44	N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00043	27/12/2018	Acquisition, installation et configuration d'un serveur au profit de l'Agetib	DC	F	00034544 C	E-SERVICES SA	5 692 804

Liste des marchés sélectionnés

N°	Description	Mode de passation du marché	Réf du marché	Montant total du marché (FCFA)	Titulaire du marché
1	Travaux confortatifs dans le cadre des travaux de construction et de bitumage de la route Ouagadougou (arrondissement 6) Komsilga dans la Région du centre	AOO	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00002	404 789 560	GROUPEMENT OK/SGTM/GC
2	Travaux d'aménagement et de bitumage de voiries pour la commémoration du 11 décembre 2018 dans la ville de Manga (lot 5)	AOO	N°SE-Agetib/00/04/01/00/2018/00005	3 469 641 197	GLOBEX CONSTRUCTION
3	Acquisition de carburant au profit de l'Agetib	ED	Marché à ordre de commande N°SE-Agetib/00/01/09/00/2018/00013	15 000 000	TOTAL BURKINA
4	Insertion d'une page publicitaire sur les activités de l'Agetib dans l'agenda de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) 2019	ED	Marché N°SE-Agetib/00/01/09/00/2018/00032	1 888 000	AFRIQUE PUBLI-CONSEIL (APC)
5	Refonte, hébergement et maintenance de son site Internet plus la mise en place d'une messagerie professionnelle hébergée au profit de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib)	CC	N°SE-Agetib/00/02/07/00/2018/00036	5 300 000	BALIMA Tangui
6	Etudes techniques, économique, d'impact environnemental et social, de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, tronçon Bobo-Dioulasso-Banfara-frontière Côte d'Ivoire (Cu7b), longue d'environ 200 kilomètres au Burkina Faso	DPRO	N°SE-Agetib/00/02/05/99/2018/00038	977 799 500	AIC-PROGETTI/ACE
7	Acquisition, installation et configuration d'un serveur au profit de l'Agetib	DC	N°SE-Agetib/00/01/04/00/2018/00043	5 692 804	E-SERVICES SA

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues							Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2	3	4	5	6	7			
N° dans l'échantillon=====>											
Pièces d'ordre général											
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA								1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu								1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales								0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures								1	1	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue								1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires								1	1	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori								0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM								1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget								1	1	0%
SOUS TOTAL =====>									7	8	13%
Pièces spécifiques à chaque marché											
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	1	1	1	0	6	7	14%
12	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	1	1	N/A	0	0	0	N/A	2	5	60%
13	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	1	1	N/A	0	N/A	0	N/A	2	3	33%
14	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	NA	N/A	N/A	N/A	1	1	1	3	3	0%
15	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	0	0	0	0	N/A	0	N/A	0	5	100%
16	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	1	1	N/A	N/A	N/A	0	N/A	2	3	33%
17	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	1	1	N/A	N/A	1	1	N/A	4	4	0%
18	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	1	1	N/A	N/A	1	0	N/A	3	4	25%
19	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	1	1	1	1	7	7	0%
20	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	1	1	1	1	7	7	0%
21	PV d'ouverture des offres	1	1	N/A	N/A	1	1	1	5	5	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues							Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2	3	4	5	6	7			
	N° dans l'échantillon =====>										
22	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	1	N/A	N/A	1	1	1	5	5	0%
23	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	N/A	N/A	N/A	1	0	3	4	25%
24	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	1	N/A	N/A	0	0	N/A	2	4	50%
25	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	N/A	N/A	1	1	1	5	5	0%
26	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	1	1	1	1	1	N/A	6	6	0%
27	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	1	1	N/A	N/A	N/A	1	N/A	3	3	0%
28	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	1	1	1	1	1	1	7	7	0%
29	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	1	N/A	N/A	1	1	N/A	4	4	0%
31	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	1	1	N/A	N/A	1	1	0	4	5	20%
32	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	1	1	N/A	N/A	1	0	0	3	5	40%
33	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	0	0	N/A	N/A	0	0	0	0	5	100%
34	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	1	1	N/A	N/A	0	1	0	3	5	40%
35	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	1	N/A	1	6	83%
37	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	#DIV/0!
38	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	#DIV/0!
39	Procès-verbal de négociation pour les PI	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	0	#DIV/0!
40	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	NA	N/A	NA	NA	NA	NA	NA	0	0	#DIV/0!
41	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	NA	0	0	1	1	4	6	33%
42	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	N/A	1	N/A	5	5	0%
43	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	N/A	1	N/A	5	5	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues							Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2	3	4	5	6	7			
	N° dans l'échantillon=====>										
44	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	NA	N/A	1	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
45	Eventuels avenants au contrat	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	#DIV/0!
46	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	#DIV/0!
47	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	N/A	N/A	1	1	1	5	5	0%
48	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maitre d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	1	N/A	N/A	1	0	0	3	5	40%
49	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	1	0	N/A	N/A	1	0	0	2	5	60%
50	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	N/A	1	N/A	1	1	1	5	5	0%
51	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	2	2	0%
52	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	1	1	1	7	7	0%
53	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	N/A	1	1	6	6	0%
55	Etat de liquidation des pénalités de retard	0	0	N/A	1	0	1	0	2	6	67%
57	Caution de l'avance de démarrage	1	1	N/A	1	N/A	1	1	5	5	0%
58	Caution de bonne exécution	1	1	1	1	1	1	0	6	6	0%
59	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	NA	N/A	N/A	N/A	1	1	0	2	3	33%
	SOUS TOTAL =====>	31	29	12	12	21	28	14	147	189	22%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)											
61	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
62	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	NA	N/A	1	1	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
63	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	1	N/A	1	1	N/A	N/A	N/A	3	3	0%
64	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	2	50%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues							Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2	3	4	5	6	7			
	N° dans l'échantillon=====>										
65	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0	0%
66	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
67	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	2	0	2	4	0	0	0	8	9	11%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures											
68	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	NA	N/A	N/A	N/A	1	1	1	3	3	0%
69	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	NA	N/A	N/A	N/A	1	1	1	3	3	0%
70	Plans de recollement	0	0	N/A	N/A	1	N/A	1	2	4	50%
71	PV de réunion de chantier	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
72	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
73	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0%
74	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>	3	3	2	2	5	4	5	12	14	14%
	TOTAL =====>	36	32	16	18	26	32	19	174	220	21%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Rien à signaler
R2	<i>Réalité physique</i>	L'ouvrage a été visualisé (confer vue photographique).
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	La mission n'a pas relevé d'anomalies au regard des documents mis à disposition
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques



Marché N°1



Marché N°1



Marché N°1



Marché N°1

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées



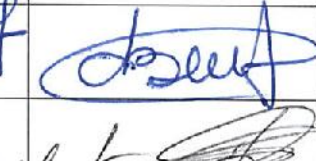
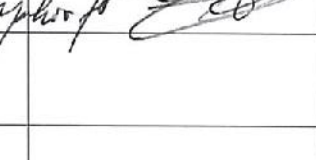

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : AGETIB

Date :

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	LOMPO Mathieu	Agetib	DR	70 21 12 19 mlompo@agetib.bf	
2	BERE R. Amel	Agetib	CP	70 20 60 10 abere@agetib.bf	
3	Quekwago Christel	Agetib	SPM/Agetib	68 11 34 15	
4	BAMBARA Idriena	Agetib	DAFC P/I	ibambara@agetib.bf 70 37 92 70	
5	AKPLOME Emmanuel	SYNEX CMC	Auditeur	56 88 35 63 emmanuelakplome@synex.fr	
6					
7					